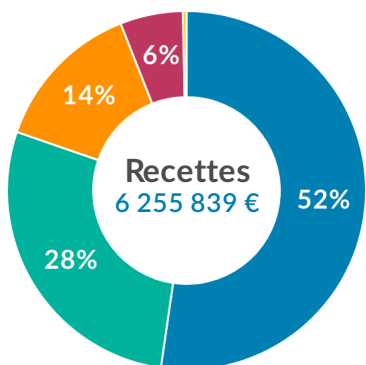


La commune compte environ 2 600 hab. Depuis les inondations de 2018, la commune fait face à des problématiques de réparations et de reconstructions. Depuis 5 ans, le montant des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement est 3 fois supérieur à un budget classique. Le conseil municipal a voté le budget 2024 le 4 Avril 2024.

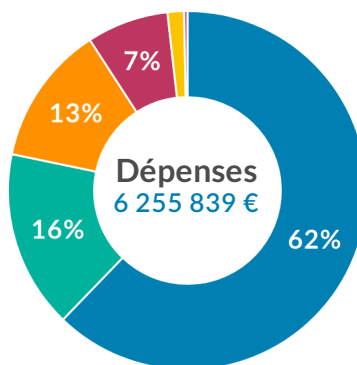
Budget Primitif 2024



Fonctionnement

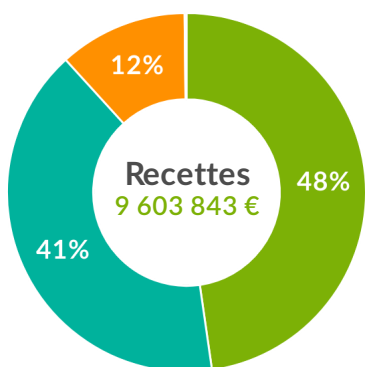


- Excédent antérieur : 3 271 183 €
- Impôts et taxes : 1 751 443 €
- Dotations et participations : 859 383 €
- Autres recettes : 353 962 €
- Produits des services : 19 868 €

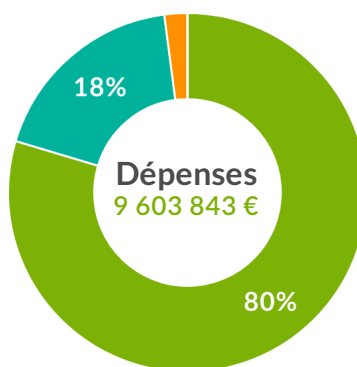


- Virement à section d'invest : 3 891 765 €
- Charges de personnel : 1 003 272 €
- Charges générales : 788 160 €
- Charges gestion courante : 460 784 €
- Intérêts d'emprunts : 92 990 €
- Autres dépenses : 18 868 €

Investissement



- Dotations et subventions : 4 583 483 €
- Virement de section de fonct : 3 891 765 €
- Excédents de fonct capitalisés : 1 112 726 €
- Autres recettes : 15 869 €



- Dépenses d'équipement : 7 647 459 €
- Déficit d'invest reporté : 1 757 536 €
- Remboursement du capital : 197 846 €
- Autres dépenses : 1 002 €

Les orientations du Budget

- ▶ Maîtriser fonctionnement malgré la hausse des charges
- ▶ Limiter le recours à l'emprunt
- ▶ Mobiliser au maximum les subventions



Visitez notre site internet

Création de l'agence postale communale



Projets d'investissement et vie de la commune

Reconstruction du groupe scolaire :

2 037 167 €

Démolition maisons inondées :

1 414 605 €

Rénovation Eglise cœur de ville :

708 315 €

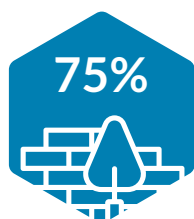
Finalisation travaux inondations :

518 525 €



Concrétisation du parking du quartier des pins

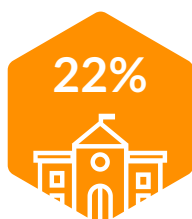
Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2024



7 647 459 €

Infrastructures

2 941€ / habitant



2 252 216 €

Admin générale

866€ / habitant



290 836 €

Rembours dette

112€ / habitant



5 501 €

Autres dépenses

2€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

Fiscalité communale

	Taux	Produit
Taxe Foncière Bati	54.95%	1 213 846 €
Taxe Foncière Non-Bati	95.05%	78 321 €
Taxe Hab Rés Secondaire	18.07%	58 746 €

Au cœur du monde associatif

En complément des subventions de fonctionnement annuelles attribuées aux 19 associations locales, la commune vient de créer la 'Maison des Associations' avec des salles dédiées et des salles disponibles à la demande ainsi que des locaux de stockage de matériels. Ces nouveaux équipements sont un plus pour les équipes de bénévoles œuvrant au quotidien, que ce soit dans le sport, la culture ou le patrimoine, pour toutes les générations.

”

Le budget 2024 est marqué par la hausse des charges à caractère général (dépenses d'énergie) et des dépenses liées au personnel (renforcement et structuration des équipes). Comme l'année précédente, c'est un budget d'un montant inhabituel, conséquence notamment du plus gros projet : la construction du groupe scolaire. Malgré cela, les élus n'ont pas souhaité augmenter le taux des taxes locales.